

8-9

Sardogne

8
1912

L'ABBÉ CÉSAIRE DAUGÉ

Curé de Beylongue

Conservé la Courcette

RION-DES-LANDES



SON HISTOIRE

18217



BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)

Place des Deux-Conils

—
1912





RION-DES-LANDES

—

SON HISTOIRE

8Lk⁷
37703

DU MÊME

ŒUVRES GASCONNES

SENTE QUITEYRE, tragédie avec traduction . . .	1 »
FLOUS DE LANE, poésies	2 50
UE CAMADE EN ITALIE, impressions de voyage. . .	2 50
SOUNETS DE MALAU, avec traduction	1 »
GRAMMAIRE GASCONNE, dialecte d'Aire, couronnée par l'Académie de Bordeaux	3 50
LA TOUR DE POUYALÈ, traduction et illustrations . .	0 60
MOUNTAGNES PUNTAGUDES, musique de Puig y Alsu- bide, pour piano et orgue	1 »
LOU CASTET DE MAUBESIN, poème illustré, avec tra- duction française	2 »

ŒUVRES FRANÇAISES

HABAS, SON HISTOIRE, avec préface de M. Fr. Abba- die, Président de la Société de Borda	2 50
L'HOSPICE D'AIRE	0 40
MONOGRAPHIE DE TARON, (Basses-Pyr.), illustrations.	1 50
NOTRE-DAME DE GOUDOSSE	0 60
LES VINS DU BÉARN EN HOLLANDE AU XVIII ^e SIÈCLE . .	0 60
BUANES ET CLASSUN PENDANT LA RÉVOLUTION	0 40
MONTGAILLARD PENDANT LA RÉVOLUTION	1 50
BRISES DE GASCOGNE, poésies	2 50

L'ABBÉ CÉSAIRE DAUGÉ

Curé de Beylongue

RION-DES-LANDES

SON HISTOIRE

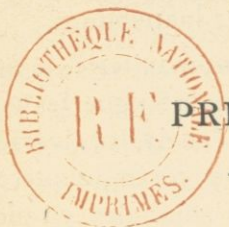


BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)

Place des Deux-Conils

1912



PRÉFACE



Un jour du mois d'avril 1911, je causais avec M. l'abbé Pécastaing, curé de Rion, lorsque l'aimable doyen me dit :

— « Pourquoi ne rédigeriez-vous pas quelques notes pour notre cahier paroissial ?

— Puisque cela vous est agréable, je me mets à l'œuvre », lui répondis-je.

J'avais à ma disposition quelques actes notariés concernant la Fabrique avant la Révolution française. Les actes de catholicité de 1676 à 1790, déposés à la mairie par la Révolution pour former la base de l'Etat-civil, me donnaient les noms de quelques curés.

Le bruit de ce petit travail en chantier transpira. M. A. Poisson, maire, esprit très cultivé, passionné pour tout ce qui touche à l'intérêt et au bon renom de ses administrés, entrevit une histoire de longue haleine, comme si Rion avait à son actif un intéressant passé, au moment où semble s'ouvrir pour cette commune un brillant avenir.

Saisi de cette question par son maire entreprenant, le conseil municipal vota d'emblée une somme de 300 francs pour l'impression du travail encore en projet. Il y eût bien une réclamation dont il ne fut

tenu aucun compte : les peintres savent qu'il faut des ombres au tableau. Plus tard, le conseil compléta son premier vote par un autre de 700 francs, l'ouvrage prenant des proportions inattendues.

Devant ce désir si clairement manifesté, je me suis mis à l'œuvre sans compter avec la fatigue, les courses, les recherches minutieuses. A l'envie, les diverses maisons principales de Rion me communiquèrent ce qui leur restait des archives familiales, en pleurant de n'avoir pas conservé les monceaux de papiers et parchemins soigneusement légués par les ancêtres. Mais qui donc aurait supposé qu'un jour on songerait à écrire l'Histoire de Rion ? Parmi les familles les plus empressées, il est juste de signaler M. Loubère, à Les Sègues, M. Morassin, à Vignoles, M. Boré, à Pinache, M. Bertrand Calède, à Chambret, M. Labeyrie, à Menin, M. Bellegarde, à Peye, M. Bougue, à Maubay. Sans doute, le butin était faible ; le feu inconscient avait partout fait œuvre dévastatrice. Cependant, on pouvait glaner quelques épis.

A ces quelques documents s'ajouta la masse des vieilles minutes notariales que M. Paul Dupouy, notaire à Rion, mit largement à ma disposition. Mon vieil ami, M. Pierre Bouneau, notaire et maire à Arengosse, M. Henri Desbordes, notaire à Tartas, nous permirent gracieusement de puiser dans les actes anciens dont ils sont les heureux dépositaires. Je fis des trouvailles précieuses dans les innombrables notes de l'érudit M. V. M. Foix, curé de Laurède, ainsi que dans les cahiers de M. l'abbé Gabarra, curé de Capbreton. Les Archives des Landes nous révélèrent l'époque révolutionnaire, en

nous montrant le cahier des séances municipales de cette époque. Elles nous montrèrent aussi les quelques feuillets conservés sur la justice seigneuriale rionnaise dans les *Registres de la Baronie de Rion*. La mairie ouvrit ses registres de délibération de 1806 à 1912. Petit à petit, l'Histoire de Rion naissait sous la plume du chercheur improvisé.

A vrai dire, Rion ne se réclame pas d'un passé qui prête à l'Histoire, dans le sens strict du mot. Je me suis trouvé dans la situation de l'antiquaire qui recueille les débris presque informés d'un vase ancien, et qui doit, d'après la forme, la couleur, les rares ciselures et les minuscules proportions de ces débris, reconstituer le vase lui-même. Il a fallu donner vie à un passé éteint, sans relief déterminé, passé qui est commun à la plupart de nos localités landaises, perdues dans les landes, les marais et les sables de Gascogne. Aurons-nous réussi ?

Les temps anciens de Rion ne se révèlent dans aucun document. Le moyen-âge nous offre le portail historié de l'église romane primitive. Un peu plus tard, il met sur pied le porche de *La Crouts arramère* et il produit les sarcophages de pierre que l'on n'a pas eu la bonne pensée de conserver lorsqu'on les découvrit à quelques pas du moulin du bourg. Dès qu'il existe pour nous, Rion se montre exclusivement religieux avec sa vie municipale gravitant autour de son église fortifiée qui s'élevait, forte et majestueuse, au-dessus des marais insalubres et des landes arides. Dans l'église paroissiale, entourée d'une enceinte fortifiée, le prêtre enseignait, civilisait, protégeait.

En ce temps-là, l'Anglais gouvernait en Gascogne. Après trois siècles de prétention de plus en plus envahissante de la part des rois anglo-saxons, Dieu suscitait Jehanne la Pucelle, et bientôt, avec Lahire et ses bandes gasconnes, — Lahire né à Préchacq, aux portes de Rion, mais non sur le sol même de Rion, — la Gascogne donnait la main à la Lorraine pour bouter définitivement l'Anglais hors de France et poser les bases solides de l'unification du territoire français.

Rion reste insensible aux attaques du protestantisme, mais souffre terriblement, ainsi que les paroisses environnantes, de la guerre de la Fronde pendant laquelle le farouche capitaine Balthazar établit son quartier général à Tartas. La Révolution essaye ce que n'a pu la Réforme. Elle vole les biens d'église, détruit le culte, saccage l'église Saint-Barthelemy. Mais comme la violence n'a qu'un temps, le culte renaît comme le Phénix des anciens renaissait de ses cendres. Peu à peu Rion dessèche ses marais, ensemence ses sables, et, sillonné par la voie ferrée, accepte tous les progrès du confortable moderne, se transforme, s'embellit et s'épanouit en cité riche et laborieuse.

Au milieu et au-dessus de toutes les maisons rajeunies, transformées, jaillissant même du sol en forme de palais, l'église Saint-Barthelemy, restaurée et agrandie, s'élève majestueuse, fière d'une jeunesse nouvelle, jetant aux échos de la paroisse l'appel des dimanches et des fêtes, portant jusqu'au ciel les vœux, les aspirations, les élans d'une population qui, tout en se préoccupant avec intelligence et ardeur

des biens de cette terre, n'oublie pas que, par son âme, elle appartient au ciel.

Ce que nous donnons au public n'est ni un travail littéraire, ni un travail complet. C'est une série de notes dont le décousu, surtout pour Rion ancien, devient forcé. Nous n'avons pu consulter toutes les archives qui certainement existent encore. Les papiers du marquis de Pontonx nous échappent. Bordeaux tient en réserve une immense collection de documents non classés qui révéleront un jour bien des pages ignorées de nos localités en Gasconne. Les Archives nationales offrent les immenses dossiers des ducs de Bouillon, seigneurs d'Albret dont Rion faisait partie, dans la série des Princes. Nous ne serions pas autrement surpris que les fors et coutumes de Rion fussent un jour retrouvées dans ces dossiers peu explorés et sur lesquels il nous a été à peine donné de jeter les yeux pendant un trop court séjour à Paris.

Nous avons simplement posé des jalons. Rion, qui se modernise, s'embellit, s'ennoblit, produira peut-être un jour quelque travailleur plus heureux et plus fortuné que nous. En l'honneur du sol natal, il écrira le chef-d'œuvre que nous avons à peine ébauché avec des documents très-limités.

Avant de clore cette préface, qu'il nous soit permis de dire un merci reconnaissant à tous ceux, habitants de Rion, notaires des environs, amis studieux, qui nous ont aidé en nous communiquant de précieux documents, à M. l'abbé Pécastaing, dont l'hospitalité inlassable nous a permis de consulter utilement les troupées documentaires, enfin à M. A.

— x —

Poisson, l'inspirateur du travail que nous livrons aujourd'hui au public rionnais, dont la légitime impatience est désormais satisfaite.

Une plaque de marbre, placée contre le mur intérieur de la sacristie, dit le nom des membres du conseil municipal qui réalisèrent la restauration et l'agrandissement de l'église Saint-Barthelemy en 1868. Nous croyons remplir un devoir en inscrivant sur cette page, comme on écrit sur le marbre, le nom des membres du conseil qui, sans hésiter, ont voté l'impression de cet ouvrage, monument moins grandiose que l'église paroissiale, mais qui fera honneur, nous l'espérons, à l'intelligente et laborieuse population de Rion.

MM. POISSON Albert, maire.
DUCOURNAU Joannès, 1^{er} adjoint.
DUPOUY Jean, 2^e adjoint.
ALBERT Jean.
BARBASSE Pascal.
BOUGUE Joannès, à Mougnot.
CALLÈDE Barthelemy, à Brot.
CASTETS Justin, au Bourg.
DAUBA Michel, à Tomalin.
DESSIS Jean, cafetier.
DOMBARTHOU MIEUX, fils aîné.
DUBÈS Antoine, à Traqué.
DUCOURNAU Raphaël, au Bourg.
DUTOYA Charles, à la gare.
LABEYRIE Jean, à Menin.
DUCAMP J. B.
MAISONNAVE J. B., à Mâa.
POUDENX Louis, au Bourg.
SOURGEN Jean, à Beyic.

Beylongue, le 17 avril 1912.

C. DAUGÉ, curé.





RION-DES-LANDES

SON HISTOIRE

PREMIÈRE PARTIE

RION ANCIEN

CHAPITRE PREMIER

*Rion. Son étymologie, son antiquité.
Sarcophages des XIV^e et XV^e siècles.
La pierre du pont de Dax.*

u point de vue civil, Rion est aujourd'hui une commune du canton de Tartas-Ouest qui compte, d'après le recensement de 1911, 2703 habitants.

Au point de vue religieux, Rion est paroisse du diocèse d'Aire et Dax, siège d'un doyenné qui a pour suffragantes les cures de Beylongue, Laluque-Boos, Lesgor, Pontonx, Saint-Yaguen et Villenave. Paroisse et commune ont le même territoire et les mêmes habitants.

A n'en pas douter, Rion tire son nom de la si-

tuation de son centre à côté d'un cours d'eau. Dans la basse latinité, cours d'eau se disait Rio. « En vieux gascon, disent MM. Dufourcet et Camiade, on disait *riou*, mais on ne tarda pas à ajouter le préfixe *ar* qui se place, presque toujours, devant les mots commençant par *r*, dans notre idiome landais. Dans l'espèce, cette addition offre de plus cette particularité que *arriou* se trouve composé de deux radicaux anciens qui, pris isolément, signifient également *ruisseau* » (1).

Les deux mots signifiant *ruisseau* dans l'étymologie de *Arrioun*, aujourd'hui *Rion*, sont *ar* ou *aar* et *riu* ou *riou*. De là, l'étymologie certaine de Arjuzanx, commune voisine de Rion, et placée sur le *Bez* ou *Bees* (prononcez à peu près *Bèus* ou *Behus*), qui signifie Ruisseau de bas.

La prononciation de Rion est moderne et date de l'implantation de la langue française dans le pays. Sur les actes anciens, soit gascons, soit latins, le nom de la localité dont nous entreprenons l'histoire était invariablement *Arrion* ou *Arrioun*.

« L'*arriou*, dont on a fait RION, en français, et RIOUN (*Arrioun* serait plus juste), en gascon, est l'*Arretjon* qui va se jeter dans la Midouse un peu en aval de Tartas. Il prend sa source à Rion même, et le bourg, relativement important, chef-lieu de cette intéressante et riche commune, est situé au point de jonction des trois petits ruisseaux qui se réunissent pour former le grand *rio* » (2).

L'étymologie du nom de Rion prouve à elle seule l'antiquité du lieu. L'emplacement principal était fortifié, et le ruisseau, quoique de moyenne

1. Rion-des-Landes. *Aquitaine historique et monumentale*. Extrait du *Bulletin de la Société de Borda*. Dax, Labèque 1895, p. 3.

2. *Op. cit.* p. 3.

importance, ajoutait encore à la valeur des fortifications.

Nous ignorons tout des temps reculés de Rion et même de la contrée environnante. « Il est possible, et même probable, que Rion ait été un ancien *vicus* gallo-romain, mais rien n'est encore venu l'établir d'une façon positive » (1). En effet, le sol de Rion n'a jamais révélé ni colonnes de marbre, ni mosaïques venant confirmer cette assertion.

Pour démontrer l'antiquité de Rion, M. P. Cuzacq (2), suivant en cela l'opinion du docteur Aug. Vielle (3), affirme que Rion était la *Cocosa* de l'*Itinéraire* d'Antonin. Il situe la station de *Cocosa* « à 5 kilomètres au nord du bourg et dans la direction de Bordeaux, » sur une lande appelée *Loc dou Bourg, Tuc de Pouylauzin*, » lande et tuc aujourd'hui plantés de pins. Rien n'est moins sûr que cette affirmation contredite par tous les spécialistes, et que l'auteur termine par cette phrase significative : « *Il se pourrait* très bien que *Cocosa* existât sur ces points. » Comme il se pourrait tout aussi bien que *Cocosa* ne se trouvât pas sur le territoire de Rion, fermons la parenthèse, et attendons que l'*Itinéraire d'Antonin* veuille bien livrer son secret.

Une constatation plus sérieuse est la suivante : « Il y a une cinquantaine d'années, en fouillant au pied d'un tumulus qui existait près du moulin du bourg de Rion, on découvrit plusieurs cercueils en pierre de taille, renfermant des squelettes d'hommes d'une très haute taille. Il est regrettable que le pro-

1. *Op. cit.* p. 4.

2. *Les Grandes Landes de Gascogne*, par P. Cuzacq, Bayonne, Lamai-guère, p. 50-51.

3. *Revue d'Aquitaine*, tom. x, p. 257-58.

priétaire voisin ait détruit ces trésors archéologiques et qu'il ait brisé ces cercueils pour faire servir la pierre à la construction de la maison du moulin. Ces sarcophages monolithes en granit, que j'ai vus avec tous les anciens de la commune de Rion, appartenaient *sans nul doute* aux premiers siècles de notre ère et sont des témoins irrécusables de l'antiquité. On sait que les Romains ensevelissaient leurs officiers au pied des mamelons ou tumulus et que les lieux destinés à la sépulture étaient *situés près des grands chemins*. L'usage de brûler les corps se perdit insensiblement chez les romains, et les cercueils en marbre, en pierre, en terre cuite, remplacèrent les urnes qui renfermaient les cendres. »

Et M. Cuzacq tire cette conclusion : « Ainsi, cet autre point intermédiaire, situé sur la ligne droite de Dax à Bordeaux, forme un jalon, une preuve matérielle du tracé de la voie romaine. » N'oublions pas que *Cocosa*, d'après M. P. Cuzacq, se trouverait à 5 kilomètres du bourg actuel de Rion où ces tombeaux ont été découverts. Cette assertion paraît donc erronée.

D'ailleurs, la crémation a duré dans nos contrées jusque vers le ^xe siècle. Nous en avons pour preuve Beylongue dont l'église, qui date de 1075 à 1125, a été construite sur un immense cimetière d'urnes funéraires. Tandis que l'on contrefondait les murs en 1906, nous avons recueilli à 2 mètres et 2 mètres 50 de profondeur, sous la pioche des ouvriers, des débris d'urnes et des charbons. Certaines pelletées de terre renfermaient, en boules de couleur spéciale qui s'effritaient et se pulvérisaient en touchant le sol, des cendres provenant de ces urnes funéraires.

En outre, M. Cuzacq ne signale que des cercueils et des ossements, sans armes de guerre et monnaies, ce qui rend bien difficile la fixation d'une date aussi éloignée. De plus, les Romains auraient livré un terrible combat pour perdre un aussi grand nombre d'officiers. Or, César, l'historien de la conquête des Gaules, et les auteurs postérieurs ne mentionnent aucun combat livré par les Romains en ce lieu ou dans les environs. Enfin, comment tant de tombeaux en pierre se seraient-ils trouvés si à propos près de ce champ de bataille sablonneux ? Car il y avait, non seulement plusieurs cercueils, mais *plusieurs rangées de cercueils* d'après un autre témoin oculaire, M. le doyen Lestage, qui écrit :

« En démolissant, à 200 mètres près du moulin, un de ces tertres que les Romains appellent *tumuli* et qu'ils élevaient aux corps des guerriers qui avaient succombé dans le combat, on trouva, en 1834, *plusieurs rangées de bières en pierre* qui contenaient encore quelques ossements. La dimension de ces bières dénotait des hommes d'une très haute stature » (1).

Nous croyons que MM. Dufourcet et Camiade ont la note juste lorsqu'ils écrivent : « On a bien découvert, à l'entrée du bourg, tout à côté d'un monument dont nous aurons à parler plus bas, plusieurs sarcophages en pierre qu'on a eu le tort de détruire, mais rien ne prouve qu'ils remontent à l'époque gallo-romaine. Ils peuvent, comme leurs voisins de Carcen-Ponson et de Carcarès, être mérovingiens ou carlovingiens ; il est même sûr qu'il y en avait parmi eux de contemporains du

1. Arch. presbytère, Cahier du trésorier, p. 34, v.

monument en question et qui ne dataient pas d'au delà du xv^e siècle, ou, tout au plus, du xiv^e siècle » (1).

Qu'étaient-ce que deux pierres appelées *gayantes* ou *guayantes* qui se trouvaient à Rion et à Beylongue ? Celle de Rion, il y a 50 ans encore, se dressait au quartier de Marcel, énorme et informe, pouvant cuber deux mètres. Nous donnons l'opinion de MM. Dufourcet et Camiade sur ces deux curiosités aujourd'hui disparues.

« M. Cuzacq croit que c'était un *menhir*. Pour nous, c'est une simple *hitte*, une simple borne, car elle est l'objet de la même légende que toutes celles que nous avons rencontrées dans la région. Une fée, une *hade*, portait cette pierre sur la tête et cheminait en filant sa quenouille, quand elle fut accostée par un voyageur mystérieux qui lui demanda en gascon : *Oun bas ? Où vas-tu ?* La fée répondit dans le même idiome : *ent' à Dax*, vers Dax. Le voyageur, qui était Dieu lui-même, lui dit alors : *dits doun : se Diu plats !* Dis donc, s'il plait à Dieu ! et la fée ayant répondu : *plats ou nou plats peyre guayante* (2) *qu'anira à Dax*, que cela plaise à Dieu ou ne lui plaise pas, la pierre géante ira à Dax, le bon Dieu lui ordonna de la poser en cet endroit où elle est restée depuis. La fée, en la posant, donna à la pierre plusieurs coups avec la pointe de son fuseau et on en voyait des traces ; cette pierre a toujours manqué au pont de Dax qu'on construisait à cette époque lointaine.

« Cette hitte, qui était du reste à la distance voulue de celle de Beylongue, 2200 mètres environ, a

1. *Op. cit.*, p. 5.

2. Nous n'avons entendu dire que : *peyre plate qu'anira à Dax*.

été débitée par le propriétaire du sol (1) sur lequel elle se trouvait, il y a environ 30 ans. Les paysans vous disent très sérieusement qu'on en a construit un four, *mais que le pain n'a jamais pu y cuire*.

« Les trous faits par la fée avec son fuseau sont, évidemment, des indications de distances. Nous avons déjà constaté ce mode primitif de numérotation sur d'autres hittes, notamment à Pouillon, sur la voie des Asturies, et à St-Martin-de-Hinx, sur le chemin d'Alaric » (2).

Tous ces raisonnements sont fort beaux et témoignent d'une grande richesse de souvenirs archaïques. Nous nous contenterons de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article 61 de *la Coutume de Tartas*, publiée par M. l'abbé J. V. Foix, curé de Laurède, dans le *Bulletin de la Société de Borda*, 3^e trimestre 1911 :

« LXI. *Item volem e dam per costume que totz hom qu'y sere besin de la bieie de Tartas sere franc de peadge en la bieie de Tartas, e daquy en fore entro larriu de Bordes e de qu'y al terme de Campanhe entro la peyre de Beusle, e daquy al taston de Medlan, e de qu'y a larriu Descobers, e daquy a la peyre de Mandran, e dequy a larriu de Noau e de Bost e dequy a la mole de Canhan, e per tot nostre bescomtat de Tartas, e en lo loc de Mymisan e per tot Born de lors propis causes e marcaderies assi cum tostemps anssianement an estat e deue estar ».*

D'après ce texte, publié pour la première fois, la *pierre du pont de Dax*, qui se trouvait exactement sur le territoire de Mandrans, ne serait autre chose qu'une *Borne* de juridiction indiquant la limite de la franchise de transport des marchandises, ou des

1. M. Dufourcet écrivait en 1895.

2. *Aquitaine, etc. Rion des Landes*, p. 8.

objets de toute sorte, pour les *Besins* ou citoyens actifs de Tartas, franchise datant de toute antiquité, au dire du texte de la *Coutume*.



CHAPITRE II

Temps primitifs. — Bataille de Taller.

*Rion station pour les pèlerins de St-Jacques
de Compostelle*

UELS furent les premiers habitants de Rion ? Personne, aujourd'hui, ne peut répondre à cette question. Il est certain qu'à une époque très reculée, mais indéterminée, le sol de Rion a été totalement submergé par la mer, et l'hypothèse de Beylongue (*Baia longa*, baie étendue), port de mer, ayant Rion comme bassin, n'est pas absolument à dédaigner.

MM. Dufourcet et Camiade ont écrit que « Rion est un pays intermédiaire, tenant du Marensin et des Grandes Landes, et présentant aussi, au point de vue géologique, quelques rapports avec les terrains qui avoisinent Tartas. En profondeur, on y trouverait certainement les mêmes calcaires éocènes, et, peut-être aussi, les étages supérieurs du tertiaire. Mais le tout a été recouvert d'une forte couche de sable météorique des Landes, poussé par les vents dominants du Sud-Ouest qui y ont amoncelé de petites dunes, dont quelques unes ont des formes tellement régulières qu'on les croirait faites de main d'homme. L'une d'elles présente même tou-

tes les apparences d'un camp romain. D'autres semblent être des tumulus ou des mottes féodales, et, si on les examine de près, on acquiert bien vite la certitude que, comme certains nuages, elles ne font qu'offrir à l'œil un aspect trompeur que l'imagination de quelques observateurs, peu habitués à de semblables choses, leur a fait prendre pour la réalité » (1).

A quelle époque Rion a-t-il commencé à être habité ? Autre question qui reste sans réponse. Un cataclysme a couché de grandes forêts qui sont encore ensevelies sous le sable et se révèlent à nous sous forme de lignites que l'on a, un instant, songé à exploiter. A Beylongue, ces lignites, de peu d'épaisseur, sont enfouies à 8 mètres de profondeur : à Rion, on les trouve presque à fleur de sol.

Ce qu'il y a de probable, c'est que Beylongue, haut plateau, a été habité avant Rion. On trouve, dans les terres de Beylongue, des haches de pierre polie dont on se servait avant que l'homme n'eut trouvé l'usage du fer. M. Dartiguelongue, propriétaire actuel du Domaine de Bétan, en possède dans son château de Beylongue. Le sol de Rion, du moins à notre connaissance, n'a jamais révélé des outils de l'âge de pierre. Beylongue paraît donc avoir été habité avant Rion.

Qu'étaient ces premiers habitants ? A quelle époque une nationalité quelconque a-t-elle commencé à se dessiner dans notre pays de Gascogne ? Y a-t-il eu des colonies de Grecs ou de Phéniciens ? Le détroit de Gibraltar, dénommé par les anciens *Colonnes d'Hercule* et considéré comme la limite du monde, a-t-il laissé passer dans l'Océan des tri-

1. *Rion-des-Landes. Aquit. hist. et mon.* p. 3-4.

rèmes qui ont colonisé nos côtes de Gascogne ? Laissons de côté ces questions toujours agitées, jamais résolues, et disons simplement que les premiers habitants connurent les Vascons ou Gascons.

Ces Gascons, très guerriers, marchèrent contre Rome avec Annibal, l'illustre général carthaginois qui fut sur le point de briser la puissance romaine et de la remplacer par celle du littoral africain. Ces mêmes Gascons résistèrent vaillamment aux généraux de César ; mais les aigles romaines avaient pris leur vol pour la conquête de l'univers, et la Gascogne, comme la Gaule, dût se plier sous la loi du vainqueur.

Auguste, empereur romain, visita la Gascogne pacifiée et vint à Dax. On ouvrit des voies pour le passage des armées et pour la facilité des transactions. Rion ne se trouva sur le tracé d'aucune de ces voies romaines dont l'une passait à proximité de son territoire, puisqu'elle allait de Dax à Laluque et Légnac, conduisant les voyageurs des Asturies à Bordeaux. A Laluque, on a trouvé quantité de monnaies impériales et consulaires sur le bord de l'ancienne voie.

Qu'était Rion à cette époque ? Quelles répercussions eurent sur sa vie municipale et religieuse les incursions des barbares se ruant sur l'empire romain, des Sarrazins accourant d'Espagne pour imposer à l'Europe le joug de Mahomet ? Ces hordes passèrent brisant tout, mais brisées à leur tour. Nous le saurions certainement en détail sans les Normands, dont les invasions furent encore plus désastreuses que celles des autres peuples qui passèrent sur le sol de Gascogne à flots torrentueux. Les Normands brisaient, brûlaient, détruisaient. Ils entraient par les ports de Bayonne et de Capbre-

ton, par l'embouchure de la Gironde, et dévastaient tout. De leur côté les Sarrazins, furieux de leur échec deux fois centenaire subi à Poitiers, guerroyaient sur la frontière pyrénéenne. Il fallait frapper un grand coup.

C'est en 980. Le duc de Gascogne Guilhaume Sanche, confiant en l'intercession de Saint-Sever, se rend sur le tombeau du Martyr, et fait vœu, si ses armes sont victorieuses, non-seulement de placer toutes ses terres sous sa protection, mais encore de construire un magnifique oratoire et monastère sur le lieu où reposaient ses reliques. Les Normands envahisseurs viennent de débarquer à Capbreton, sur les côtes du golfe de Gascogne (1). Le duc n'attend pas qu'ils aient pénétré bien avant dans le duché pour se porter contre eux.

« Comptant sur l'efficacité de ses armes spirituelles, dit M. Dompnier de Sauviac, son cœur se remplit de confiance, et, après avoir sanctifié son armée par le jeûne, il marche vers les Normands, qu'il rencontre dans les plaines de *Talleyras*, et les attaque avec vigueur. Gaston I^{er} de Béarn combattit à ses côtés dans cette journée mémorable. Sanche certifia que Saint-Sever était apparu dans la mêlée sur un cheval blanc, revêtu de belles armes, abattant tous les corsaires qu'il pouvait atteindre et en faisant un affreux carnage. Les Normands furent rompus, défaits et tués par milliers. D'après le cartulaire de Condom, le carnage fut si grand que, près d'un siècle après, on trouvait dans les

1. M. l'abbé Gabarra opine que la bataille fut livrée contre les Sarrazins parce que, en 980, les Normands faisaient partie de la famille française depuis environ 70 ans. (*Pontoux-sur-l'Adour, introduction*, ix, note, édition de 1873). L'opinion la plus commune ne parlant que des Normands, nous croyons devoir nous y rallier.

plaines de Talleyras plus d'ossements blanchis que d'herbes verdoyantes » (1).

La plaine de *Talleyras*, où furent écrasés les Normands écumeurs de terre et de mer, n'est autre que celle de l'ancien hôpital de Taller, à la Fosse Gibaud, s'il faut en croire la majeure partie des historiens. Cet emplacement est à quelques pas des limites de la commune de Rion : les ancêtres des Rionnais ont dû longtemps raconter dans les veillées d'hiver, ce mémorable évènement.

Nous lisons dans l'*Histoire de l'Abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Grande Sauve* que Rion était une des étapes principales sur la voie que suivaient les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle pour prendre la voie de mer à Capbreton. M. l'abbé Pardiac mentionne aussi Rion dans son *Histoire de la Grande Sauve*.

Saint Gérard, fondateur de l'abbaye de la Grande Sauve vers 1079, « fit de son abbaye le point de départ de tous les pèlerinages, mais surtout de celui de saint Jacques de Compostelle. Les pèlerins venaient à la Grande Sauve se confesser, faire leur testament et recevoir des mains de l'abbé, le bâton et la panetière bénits. On leur donnait même souvent un cheval ou un âne pour leur voyage. Puis ils partaient en suivant les chemins et en se reposant dans les hôpitaux que saint Gérard avait préparés dans cet itinéraire de Compostelle, soit par lui-même, soit par correspondance avec d'autres monastères. Leur piété satisfaite, les pèlerins revenaient à l'abbaye remercier Dieu de leur heureux retour et reprendre les titres et les choses

1. *Chronique de la cité et du diocèse d'Acqs*, livres I, II, III, p. 112 (1874).

précieuses qu'ils y laissaient, pour l'ordinaire, en dépôt pendant le temps de leur absence » (1).

Nous ne décrivons pas les divers chemins de saint Jacques, très nombreux dans la Novempopulanie. Tous aboutissaient à Ostabat d'où les pèlerins se dirigeaient vers Roncevaux où ils étaient hospitalisés dans un hôpital fondé par Charlemagne. De là ils se rendaient à Pampelune et Puente-la-Reyna. Un de ces chemins (2) allait de Bordeaux à Belin, Lesperon, Taller, Dax et Ostabat. Un autre bifurquait à Belin vers Le Muret, Lipostey, Herbefanée ou Labouheyre, Laharie, Lesperon, Castets, Magescq, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Ondres, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. La *Chanson des Pèlerins* (3), porte cette note après l'hôpital de Saint-Antoine : « Notez qu'à l'Eperon (Lesperon) qui veut tirer à Navarre faut prendre à main gauche et passer la Biscaye. »

Les Landes de Gascogne étaient redoutées des pèlerins. « Puis viennent les Landes de Bordeaux, dit le *Codex* de Compostelle (4). Pour les traverser, il faut trois jours de grandes fatigues. Cette terre est dépourvue de toutes bonnes choses ; on n'y trouve ni pain, ni viande, ni poisson, ni fontaines. Les habitations sont rares ; c'est une plaine de sable. Cependant, elle produit en abondance du miel, du millet, du panis et des porcs à bois. Si vous traversez ce pays en été, protégez votre visage contre les mauvaises mouches, les guêpes et les taons qui abondent dans la contrée.

1. *Histoire de la Grande Saue*, par Mgr Cirot de la Ville, 1, p. 320.

2. Cet itinéraire est de 1583. *Nowelle guide*.

3. *Les chemins de Saint Jacques*, par Adrien Lavergne, p. 37-38. *Les Chansons des Pèlerins de Saint Jacques*, à Troyes ce 7 août 1718.

4. *Codex*, p. 11.

Il faut prendre garde aussi à bien poser son pied sur le sable marin qui couvre le sol pour ne pas enfoncer son pied jusqu'au genou ».

En hiver, la note était différente, s'il faut en croire la *Grande chanson des Pèlerins de Saint-Jacques*.

Quand nous fûmes dans les Landes,
Bien étonnés
Nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambes,
De tous côtés.
Compagnons, nous faut cheminer
En grandes journées
Pour nous tirer de ce pays
De si grandes rosées.

Aujourd'hui les marais ont disparu de nos Landes ; mais les guêpes, les mouches importunes et les taons sévissent toujours sur nos routes sablonneuses.

Un troisième chemin de Saint-Jacques suivait le littoral passant par Lacanau, le Porge, Arès, Audenge, la Teste, Sanguinet, Sainte-Eulalie, Aureilhan, Mimizan, Bias, Mixe.

Le quatrième chemin, celui qui nous intéresse le plus, puisque Rion était une de ses étapes principales, partait de La Sauve vers Langoiran, le Port de Tourne, Portets, Saint-Selve, Saint-Michel-de-Bourideys, Captieux, l'Hôpital de Lençacq, Lucbardez, Mont-de-Marsan et arrivait à Rion. De Mont-de-Marsan à Rion, l'itinéraire n'est pas connu. M. Cuzacq (1) pense qu'il comprenait Saint-Yaguen, de l'espagnol *Santiago*, nom de Saint-Jacques de Compostelle, sanctuaire vers lequel aspiraient les

1. *Les Grandes Landes de Gascogne*, p. 120.

pèlerins. Saint-Yaguen a d'ailleurs pour patron Saint-Jacques le Majeur.

Beylongue, station intermédiaire entre Saint-Yaguen et Rion, voyait aussi passer et s'arrêter les pieux pèlerins.

D'après un manuscrit du P. du Laura (p. 618), cité par Mgr Cirot de la Ville, Rion avait une « Chapelle de la Sainte Vierge, dépendante de la Sauve. » Nous ne trouvons aucune trace de cette chapelle sur le territoire de Rion. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'église Saint-Barthélémy de Rion, qui comptait cinq autels, en possédait un dédié à la Sainte Vierge. Dans les testaments, on lègue à la « Chapelle Notre-Dame de l'église du dit Rion. »

De Rion, les pèlerins se dirigeaient vers Gourbera, siège d'un prieuré dépendant de La Sauve, Saint-Vincent, Saint-Jean de Marsacq et Capbreton. Capbreton, port de mer renommé et fréquenté, expédiait et recevait les pèlerins allant par mer vers Saint-Jacques de Compostelle ou revenant du pèlerinage. Rion se trouvait donc officiellement sur le chemin de Saint-Jacques allant de La Sauve à Capbreton.

Rion n'a guère vu des pèlerins de Saint-Jacques que jusqu'au commencement du XVII^e siècle. A cette époque, les abus de la politique s'en mêlant, on exigea des pieux voyageurs toute une série de références qui refroidirent l'enthousiasme des temps passés. Capbreton lui-même vit son port diminuer d'importance par suite du redressement de l'embouchure de l'Adour et n'attira plus les courageux *Sen Yaquès* décidés à affronter les périls de la mer pour satisfaire leur dévotion.



CHAPITRE III

Le porche de la croix. Y a-t-il eu trois églises à Rion ?



quelques pas de l'église, vers le midi, presque après l'Aretjon, s'élève un porche isolé, autrefois perdu dans les sables d'une dune écroulée, aujourd'hui entouré de maisons qui lui font perdre son relief. Quelle était la destination de ce souvenir du moyen âge ? Voici ce qu'en disent MM. Dufourcet et Camiade (1).

« Cet édicule est évidemment gothique. Les quatre arcades qui le composent présentent tous les caractères des ogives de la fin du ^{xiv}^e siècle. Comme aspect, c'est un porche carré, recouvert simplement d'un toit aplâti, sans voûte. Tous ceux qui l'ont visité jusqu'à l'heure, le savant chanoine Pédegert, le R. P. Labat, etc., sont d'accord sur la date à donner à la construction de ce singulier porche, mais sont loin de l'être sur ce qu'il a bien pu être.

« Il a toujours été, plus ou moins, consacré au culte ; car, en dessous, au centre du carré intérieur, on voit encore une croix, toujours appelée la *Crouts arramère*, au pied de laquelle, de temps immémorial, on se rend processionnellement le jour des Rameaux, et c'est là que M. le Curé bénit les branches de laurier portées par ses paroissiens.

« Les uns y ont vu un ancien baptistère, ou l'a-

1. Rion des Landes. Extrait de l'*Aquit. Hist.*, etc., p. 14-16.

bri d'une fontaine sacrée; d'autres le tombeau monumental d'un sire d'Albret, qui aurait péri dans une bataille livrée par lui aux Anglais, après la prise de Tartas, en 1442; mais les fouilles qui y ont été opérées avant notre visite n'y avaient fait découvrir aucune source, ni aucune trace d'inhumations autres que celles consistant en un certain nombre de tuiles creuses, réunies deux à deux, de façon à former une sorte de petits sarcophages renfermant des squelettes de tout jeunes enfants (1).

« On sait que c'est ainsi qu'on ensevelit encore, dans le pays, les nouveaux-nés qui meurent avant d'avoir été baptisés. Cet usage remonte, croit-on, aux premiers siècles de l'Eglise. Ces petits cercueils, d'un genre bien primitif, sont généralement déposés à l'entrée des cimetières, ou même dehors, parce qu'on ne les met pas en terre sainte.

« Les recherches, que nous avons faites à notre tour, ne nous ont amené à constater qu'une seule chose, c'est que le sol ancien, sous l'abri et aux alentours, a été considérablement surélevé par l'envahissement de la dune qui a recouvert d'une épaisse couche de sable les terrains avoisinant la mairie, dans lesquels on avait trouvé les sarcophages en pierre dont nous avons déjà parlé.

« Des personnes dignes de foi, qui avaient vu ces sarcophages, nous ont affirmé que beaucoup d'entre eux avaient à l'une de leurs extrémités, la plus large, une niche ronde pour recevoir la tête du cadavre qu'ils renfermaient. Ce fait prouve qu'ils étaient du ^{xiv}^e ou du ^{xv}^e siècle, comme l'édicule

1. M. Cuzacq, qui cependant connaissait le travail de M. Dufourcet puisqu'il le cite, écrit à propos de ce porche : « On a pratiqué des fouilles dans l'intérieur et on n'a trouvé que des pierres de taille superposées formant un piédestal. » *Les Landes de Gascogne*, p. 123.

voisin qui n'était pour nous, à n'en pas douter, que le porche d'un cimetière ancien entourant une église, aujourd'hui disparue, placée, sous le vocable de saint Martin, dans un quartier qui porte encore ce nom.

« L'existence de cette église et de ce cimetière est, du reste, démontrée par un testament du 5 janvier 1646, qui est dans les mains de M. Cuzacq, et par lequel un habitant de Rion demande à être inhumé *dans le cimetière de l'église Saint-Martin du dit Rion*.

« Un porche à peu près semblable existait, d'après M. l'abbé Beaurredon, à l'entrée du cimetière de Saint-Paul-en-Born. Il y en avait aussi, de formes analogues en pierre ou en bois, dans d'autres paroisses. Les vieux Dacquois se souviennent de celui de Saint-Vincent-de-Xaintès, qui donnait accès dans un cimetière dans lequel, comme à Rion, on a découvert de nombreux sarcophages. »

Que cet édicule ait été le porche d'un cimetière du moyen âge, c'est fort possible, quoique la présence d'une croix au centre de l'édicule eut absolument gêné l'entrée du cimetière et rendu bien difficile le transport des corps. Tous nos cimetières du pays de Brassenx et plusieurs cimetières du pays des Landes avaient un porche, souvent élevé, appelé *Pouriau* ou *Pouriaou* s'il était grand, *Pouryalet*, s'il était petit. Parfois, ce porche était habité par le gardien du cimetière qui, toujours, entourait l'église. Bien souvent, les communautés tenaient leurs séances capitulaires sous le porche du cimetière.

Mais que cet édicule ogival ait été « le porche d'un cimetière ancien entourant une église, aujourd'hui disparue, placée sous le vocable de saint

Martin, dans un quartier qui porte encore ce nom », nous en doutons.

Pour nous, ce porche gothique, qui pourrait bien dater de la restauration de l'ancienne église romane en style ogival, paraît avoir été, à l'origine, le lieu de délibération de la communauté pour ses affaires, en même temps qu'un but de procession en dehors de l'enceinte fortifiée. Luglon, paroisse du duché d'Albret assez voisine de Rion, possédait encore, en 1763, son porche municipal, appelé le *Porche de la Croix*. « Après midi, le 4 septembre 1763, dans la paroisse de Luglon, au sortir de la messe paroissiale, *sur la place et sous le porche de la Croix où on a accoutumé d'assembler pour les affaires de la communauté* (1) », on élit un jurat. D'autre part, de tradition immémoriale, la paroisse de Rion se rend processionnellement au porche gothique, appelé *la Crouts arramère*, le jour des Rameaux. Au Moyen Age, c'est-à-dire à l'origine, ce porche, qui a tant excité la curiosité des archéologues et divisé leurs sentiments, était donc probablement un édifice à la fois civil et religieux n'ayant aujourd'hui gardé de cette origine que le caractère religieux de la procession des Rameaux.

Y a-t-il eu dans Rion une église Saint-Martin ? M. Cuzacq prétend que oui. Il cite comme preuve un testament du 5 novembre 1646 qu'il a eu en mains et dont il fait état. Jean de Bellegarde, malade à Couchoy, dicte ses dernières volontés : « veult et entend le dict testateur que son dit cors et quadavre soit inhumé et ensevelly dans le *sepmtiere de l'eglise saint Martin du dict Rion* au lieu où ses predecesseurs ont accoustumé detre inhumés et ensevellys... »

1. Laurède, not. Et. Bouneau, Arengosse.

Après cette citation unique, M. Cuzacq ajoute que « le quartier de Saint-Martin existe encore dans la commune de Rion, mais on n'aperçoit aucune ruine, aucun vestige d'église ou de chapelle » (1). Il ajoute encore :

« *Peut-être* bien existait-il à cette époque dans l'église actuelle un autel dédié à saint Martin et qu'une partie du cimetière était destiné à ensevelir les morts de ce quartier. » M. Cuzacq a une prédilection marquée pour les « peut-être, sans doute, probablement, etc. » Ces formes dubitatives ne remplacent pas le document. Or un testament de Jeanne de Sescousse, veuve de Mathieu Bellegarde, ancien juge de Rion, dicté le 30 octobre 1728, nous apprend que les cinq autels de l'église Saint-Barthélemy à Rion étaient ceux de Saint-Barthélemy, de Notre-Dame, de Saint-Michel, de Saint-Roch et de Saint-Jean. Saint Martin n'avait pas d'autel en l'église paroissiale de Rion (2).

D'après le contexte ci-dessus, M. Cuzacq lui-même semble douter de l'existence d'un cimetière de l'église Saint-Martin entourant une église du même nom, puisqu'il cherche à rattacher Saint-Martin à une chapelle de l'église actuelle et donner au cimetière de l'église Saint-Barthélemy un terrain « destiné à ensevelir les morts du quartier Saint-Martin ». Pourquoi cette supposition ?

La conclusion forcée serait donc celle de M. l'abbé Foix, curé de Laurède (3) : « Il semble aujourd'hui certain — et ceci pour répondre aux desiderata de M. Cuzacq (*Etudes historiques*, pp. 123-

1. *Les Grandes Landes de Gascogne*, p. 124.

2. *Etude Desbordes*, Tartas.

3. *Anciens hôpitaux du diocèse de Dax*, p. 11.

125) — qu'il y eût à Rion au moins trois églises : 1^o l'église paroissiale de St-Barthelemy, de ceci tout le monde convient ; 2^o une chapelle de la Ste-Vierge, dépendant de la Sauve. Où était-elle ? Loin de l'église évidemment ; 3^o la chapelle ou église St-Martin, située dans le quartier du même nom ».

M. l'abbé Foix ajoute : « Cette église (St-Martin), est mentionnée dans plusieurs actes de catholicité du XVII^e siècle, (arch. de Rion). Elle n'est plus citée à partir de 1730 ». Nous avouons humblement n'avoir rencontré le nom d'église St-Martin que dans l'acte cité par M. Cuzacq ; mais nous n'avons pas eu cet acte entre les mains.

Enfin, M. l'abbé Foix dit : « Notre opinion, c'est que la chapelle de la Ste Vierge dépendant de la Sauve était à côté de ce porche fameux qui excite la curiosité de tous les voyageurs et qui porte encore le nom de *la crouts arramère*. Mais ce n'est qu'une opinion ». Nous avons dit plus haut ce que nous pensions nous-mêmes de ce porche.



CHAPITRE IV

*Un peu d'histoire. — Domination anglaise. —
Guerre de cent ans. — La Hire est de
Préchacq. — Siège de Rion.*

RION, à proprement parler n'a pas d'histoire. Sans doute, dans le cours des siècles, des événements heureux ou malheureux se sont succédés pour ses habitants, et le fracas des armes

a retenti plus d'une fois sur son sol plutôt déshérité. Mais le temps a tout enseveli dans ses replis poussiéreux : telle la mer de Gascogne qui roule les épaves et les ensevelit sous les replis de ses flots et de ses sables mouvants.

Nous avons vu une grande et meurtrière bataille livrée à Taller, à deux pas de Rion. A cette époque, Rion, comme tout le pays environnant, était, avec son seigneur particulier, sous la domination des ducs de Gascogne. Cette dénomination se changea bientôt en celle d'Aquitaine. Lorsque Éléonore duchesse de Guyenne, ou d'Aquitaine, succéda à son père, Guillaume IX, en 1137, à l'âge de 15 ans, elle apporta comme dot à Louis VII, roi de France, qu'elle épousa la même année, son beau duché qui comprenait alors la Gascogne proprement dite, la Saintonge, le comté de Poitou et le pays des Basques.

Éléonore ne fut pas un exemple de vertu. Après 14 ans de mariage, Louis VII eut le tort de faire déclarer nul le mariage sans avoir eu le talent d'ignorer les torts de sa femme ou essayé d'y remédier. Le prétexte de parenté réussit à faire déclarer la nullité du mariage en 1152. Six semaines après, Éléonore épousait Henri II, duc de Normandie, qui devint roi d'Angleterre. Ainsi la Gascogne passa sous la domination anglaise et devait y rester pendant 300 ans.

Naturellement, des guerres s'en suivirent qui désolèrent le pays. Rien ne fut changé dans l'administration ou les coutumes. Plusieurs communautés obtinrent même des libertés qu'elles ne possèdent plus aujourd'hui. L'Angleterre, suzeraine du pays de Gascogne, avait un gouverneur général à Bordeaux, qui administrait au nom du roi. Les armées

étaient commandées par un général anglais. En dehors de cela, le pays s'administrait lui-même commune par commune, tout comme par le passé. La seule différence était qu'on reconnaissait pour souverain le roi d'Angleterre au lieu du roi de France.

L'Armagnac et le Béarn prirent le parti du roi de France qui revendiqua ses droits sur le duché. De leur côté, les rois d'Angleterre poussèrent l'ambition jusqu'à convoiter la couronne de France. Trois cents ans durant, ces compétitions désolèrent et ensanglantèrent notre belle Gascogne. Tour à tour, les places fortes, Aire, Dax, St-Sever etc., furent prises et reprises. Avec les horreurs de la guerre, plutôt civile qu'étrangère, on connut les horreurs de la famine. Éléonore elle-même avait jeté intentionnellement les premiers brandons de cette discorde entre l'Angleterre et l'Aquitaine.

Un général anglais tenait sous ses ordres les soldats gascons depuis Belin jusqu'à Labenne. Rion n'est pas nommé dans cette division territoriale militaire qui comprenait : Belin, Habas, La Harie, le Marensin, Gosse, Seignanx, Auribat, Pontonx, Laluque (1). Rion était certainement rattaché à Laluque ou à Pontonx.

Nous n'entrerons pas dans les péripéties locales de cette guerre (2) ; disons seulement que les d'Albret, dont les possessions territoriales s'étendaient de Tartas à toutes les Grandes Landes, ou Lannegrand, embrassèrent d'abord le parti des Anglais. Ils étaient surtout routiers, c'est-à-dire marchant par bandes aventureuses et pillardes, rançon-

1. *Rôles Gascons*. Année 1254.

2. Nous avons donné certains détails assez circonstanciés dans *Habas. Son histoire*, in-8° de 358 pages. Chap. IV, pp. 15-20.

nant les villes, pillant les campagnes, dépouillant les passants, et, de préférence, les riches marchands (1). Le gascon était guerrier ; sa renommée courait le monde.

Dès les premières années de la guerre de Cent Ans, le sire d'Albret, qui « ne se piquait pas trop de constance » abandonna le parti de la France auquel il s'était rallié par serment à la Sainte Chapelle, pour rentrer sous les drapeaux de l'Angleterre (2). Le roi de France se vengea en envoyant Gaston de Foix, avec une partie de sa noblesse, sous les murs de Tartas qui fut emporté après quelques jours de tranchées (3).

« Les bandes gasconnes se distinguèrent beaucoup à la bataille de Poitiers (1356). Le contingent des Lannes était conduit par Jean de Chibreton, sénéchal de Gascogne, qui résidait à Saint-Sever. Il accompagna le Prince Noir, et les hommes d'armes, fournis par les Lannes, favorisèrent beaucoup les troupes anglaises.

« Au nombre des chevaliers, qui marchèrent avec le sénéchal, étaient le seigneur de Castelnau, Arnaud de Cauna, Jean de Lesgor, le baron de Sainte-Croix et celui de Montolieu, de Baylenx-Poyanne qui reçut, en récompense de ses services, le titre de grand bailli du pays d'Auribat. Un seigneur de Poudenx fut aussi honoré, pour ses services, du bailliage de Pontonx, dont la juridiction s'étendait jusqu'auprès de Tartas et comprenait les communes de Pontonx, Laluque, Rion,

1. Voir une réponse du sire d'Albret dans Froissard : année 1388, I. III.

2. Monlezun, *Hist. de la Gascogne*, t. III, p. 227.

3. *Ibid.*, p. 229.

Boos, Thétieu et quelques parties de la basse Chaulosse » (1).

C'est en 1368 que les seigneurs d'Albret se rallièrent pour toujours au parti français. Le sire d'Albret épousa Isabelle de Bourbon, belle sœur du roi Charles V.

Rion, qui se trouvait dans le voisinage de Tartas et dans le pays d'Albret, soutint plusieurs sièges pendant la guerre de Cent Ans, c'est-à-dire dans les ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Il est généralement nommé dans les armistices ou traités de paix provisoirement conclus entre les rois d'Angleterre et le seigneur d'Albret.

Une première fois, le 19 mai 1383, le sire d'Albret et le roi d'Angleterre signèrent une trêve de trois ans (2). Une seconde trêve fut signée le 22 avril 1407 par le sénéchal de Guyenne, au nom « du souverain seigneur le roi d'Angleterre et de France », en faveur des partisans du duc d'Albret (3). Dans ce document, écrit en gascon de l'époque, nous trouvons agréés, pour la cessation des hostilités, entre autres noms :

Lo loc de Sore.

Lo loc de Labrit.

Los locxs de... Argelosa, Mano.

Lo loc de Pissos.

Lo loc de Brassenx.

Lo loc de Tartas.

Lo loc d'Arrions et la Gleysa.

Lo loc de Melhan sobre Tartas.

Lo loc de Guamarda.

1. *Notice historique sur Notre-Dame de Dax*, par l'abbé Pédegert, 1849, p. 97, note J.

2. *Arch. hist. de la Gironde*, t. III, p. 278.

3. *Ibid.*, t. VI, p. 216.

Lo loc de Clarmont.

Lo loc de Mimbasta et la Gleysa.

Tausieda en Brassenx.

Auros, Sauros et tots los locxs deu Sehor de Labrit.

Lo Freicho.

On reconnaîtra facilement que tous ces noms appartiennent aujourd'hui au département des Landes. Brassenx était une baronnie qui comprenait 12 paroisses : Beylongue, Morcenx, Garosse, Arjuzanx, Arengosse, Ygos, Saint-Saturnin, Suzan, Ousse, Villenave, Bezaudun et Luglon. Tauziède en Brassenx, formait une seigneurie spéciale aujourd'hui totalement oubliée. Auros est en Ygos.

Remarquons que Rion, Lesperon et Mimbaste avaient leur église fortifiée puisque la trêve nomme à la fois la localité et l'église comme bénéficiant de la cessation des hostilités.

On sait le rôle providentiel de Jeanne d'Arc délivrant Orléans, conduisant Charles VII à Reims pour son sacre et mourant sur un bucher, dressé par la politique anglaise. La Pucelle d'Orléans eut pour principaux collaborateurs, dans ses hauts faits d'armes, des capitaines gascons à la tête desquels brille Etienne de Vignoles, dénommé la Hire.

Ici se pose naturellement la question du lieu de naissance de cet illustre gascon. M. P. Cuzacq veut qu'il soit né à Rion, parce que Rion possède encore une maison appelée à Vignoles. Il cite comme référence cette phrase d'un auteur, Bourdeau, qui a eu plus de bonne volonté que d'érudition : « A une petite distance de Rion, au Nord-Est, on trouve Vignoles, dont François D'Arricau était seigneur au xvi^e siècle, et figurait pour 165 livres

sur une taxe de la noblesse » (1). Et M. Cuzacq d'ajouter : « C'est dans cette seigneurie qu'a dû naître le fameux capitaine La Hire » (2). Ce n'est qu'une supposition gratuite.

Bourdeau cite Monlezun (t. VII, p. 184), qui dit simplement : « François d'Arricau, s^r de Vignolles, 165 livres. » C'est tout. Rion n'est pas désigné : pourquoi Bourdeau le désigne-t-il ?

Aujourd'hui aucun doute n'est permis. La Hire est bien né à Préchacq-les-Bains, dans le château de Vignoles, aujourd'hui détruit, mais alors prospère et centre d'un domaine assez considérable.

« Je suis du pays d'Auribat », dit Lahire dans un document signé de sa main et trouvé par M. l'abbé Foix dans le chartier des Basses-Pyrénées, E. 439. La charte originale porte le sceau de La Hire, sceau conforme à ceux qui existent dans les *Archives nationales* et à celui gravé sur un bouclier du fameux capitaine, que l'on conserve au musée d'Artillerie. Elle commence ainsi :

« Jo, Esteben de Binholes, diyt la hire, de la terre Dauribag, etc. » (3). Or, Rion formait une baronnie spéciale et n'a jamais été compris dans le pays, baillage ou baronnie d'Auribat, tandis que Vignoles en Préchacq faisait partie de ce pays. Un document que nous avons trouvé dans les archives de M. Maurice de Chauton, à Tartas, vient confirmer cette thèse. En 1618, M. de Saint-Paul chargé d'affaires d'un descendant de La Hire, gouverneur de Champagne, afferme les biens de Vignoles en

1. Bourdeau. *Manuel de Géographie historique*, p. 389.

2. P. Cuzacq. *Un célèbre capitaine landais*, etc., p. 1.

3. L'abbé V. M. Foix. *Lahire est né à Préchacq*. Dax, 1907. M. Foix cite en entier la charte originale dont un double a été trouvé à Paris par M. L. Batcave.

Préchacq : dans cette afferme, sont compris *les bains chauds* de Préchacq où l'on bâtit une maison neuve.

La Hire est gascon de Préchacq-les-Bains en Auribat, et non de Vignoles en Rion, et l'expression « *a dû naître*, » employée par M. Cuzacq, n'est pas d'un historien.

L'épopée merveilleuse de Jeanne d'Arc avait eu son retentissement en Gascogne, apanage incontesté de la couronne d'Angleterre depuis le mariage d'Eléonore d'Aquitaine avec Henri II. De plus en plus, on se détachait de la cause anglaise.

« Tartas, dit M. le chanoine Degert, dont Charles d'Albret, son seigneur, avait fait le boulevard de la cause française en Gascogne, soutint courageusement un siège de six mois et ne capitula que sous condition : les anglais ne devaient en prendre possession que si le roi de France n'était pas venu à son secours avant le 25 avril 1442. A cette date, Charles VII était devant Tartas : les Anglais se gardèrent bien d'y paraître. Le lendemain, Saint-Sever était pris et Thomas Ramston lui-même fait prisonnier » (1). La Hire accompagnait le roi de France pour la prise de Saint-Sever et de Dax.

Quelques années avant ce siège de Tartas, un brigand redoutable porta l'épouvante en Guyenne et Gascogne. Rôtir les petits enfants et torturer les femmes était un jeu pour lui (2). Il faisait la guerre aussi bien aux Anglais qu'aux Français : c'était un pillard de haute envergure. « Il se rua en 1435 sur la Chalosse, dit M. Fr. Abbadie. Les Bayonnais se portèrent à sa rencontre et contri-

1. Degert. *Hist. des Evêques de Dax*, p. 229.

2. Arch. mun. de Bordeaux. *Livre des Coutumes*, p. 691.

buèrent pour une large part à rejeter dans le désert de la Grande Lande cet ogre bardé de fer » (1).

Rion reçut-il la visite de ce monstre à face humaine ? M. P. Cuzacq le dit formellement : « En 1437, le célèbre routier Rodrigue de Villandrando, au service du Roi de France, dans une expédition qui fut poussée jusqu'à l'Adour, assiégea Rion et Gamarde » (2).

Nous estimons que ce texte contient deux erreurs. Tout d'abord, ce Rodrigo n'appartenait à aucun parti français ou anglais : c'était un écumeur de grands chemins qui opérait pour son propre compte : « Item, l'an mcccc et xxv, bingo en Guyana e fase guera à Franses e ad Angles, e disen que tostaba enfans et tole popas a fempnas prenhs e fade gran cop d'autres maus. » Ainsi s'exprime le *Livre des Coutumes de Bordeaux*.

En second lieu, pour affirmer que ce Rodrigo assiégea Rion, M. P. Cuzacq s'appuie sur ce texte de Rymer (3) qu'il cite : « Rex, omnibus ad quos, etc., salutem. Sciatis quod nos, considerantes gravia et importabilia opera que civitas nostra Baione, causa guerrarum et obsiditionis de Guamarde et Darrion jam tarde conquestis, ac etiam pro resistentia cujusdam iminici nostri vocati Rodrigo, ac aliorum operum innumerabilium sustinuit et supportavit, etc. »

Ce texte, signé à Wesminster le 11 juillet 1438, doit être traduit ainsi : « Le roi à tous ceux etc., salut. Sachez que, en considération des lourdes et importantes charges assumées par notre ville de

1. *Le Livre Noir*, préface, p. LXI.

2. *Un célèbre capitaine landais, etc.*, p. 23.

3. Rymer, éd. de 1741, tom. V, p. 53.

Bayonne à cause des guerres et du siège de Gamarde et de Rion naguère conquis, à cause aussi de la résistance opposée par un de nos ennemis nommé Rodrigo, etc. » Ce texte ainsi traduit sépare clairement la résistance de Rodrigo des sièges de Gamarde et de Rion, et ne permet pas d'affirmer que Rodrigo ait spécialement assiégé Rion. C'est même le contraire qui aurait dû avoir lieu si Rodrigo défendait Gamarde et Rion au nom du roi de France ; car le roi d'Angleterre le proclame son ennemi et l'aurait assiégé dans Rion au lieu d'être assiégé par lui à Rion.

Dans sa lettre en faveur de Bayonne, le roi d'Angleterre récapitule plusieurs années d'épreuves ou de charges pécuniaires supportées par cette ville ; l'expédition contre le terrible Rodrigo est absolument distincte des deux sièges qui ont précédé, de quelques années, la poursuite dirigée contre le redoutable routier espagnol.



CHAPITRE V

Un peu d'histoire. — Le Protestantisme en Gascogne. — Révolte contre la gabelle. — La Fronde à Tartas. — Prise de possession de « La Duché d'Albret » en 1653. — Passage de Mazarin et de Louis XIV à Tartas.

DE XVI^e siècle vit naître une hérésie qui devait déchaîner la guerre civile et religieuse et mettre notre Gascogne à feu et à sang : le Protestantisme. Martin Luther, moine exalté et

orgueilleux, se fit fort de réformer la religion catholique. Déçu dans son ambition, il leva l'étendard de la révolte contre le Pape et les cardinaux, s'érigeant lui-même en docteur infaillible de la vérité chrétienne. Dissolu dans ses mœurs, il séduisit et épousa une religieuse, autorisa Philippe, Landegrave de Hesse, à prendre à la fois deux femmes légitimes. Son plaisir, à table, était de tenir des propos orduriers qui ont été publiés en latin par un de ses disciples, Jean Aurifaber.

Luther obtint des princes, dont il favorisait les passions, que sa religion réformée fut propagée par la force des armes. Il fit confisquer les riches abbayes et les biens ecclésiastiques qu'il s'appropriait ou faisait attribuer aux siens. Toute résistance catholique était impitoyablement traitée par le fer, le feu, ou la confiscation des biens. L'Allemagne tout entière et bientôt l'Angleterre elle-même, grâce à la honteuse passion d'Henri VIII, embrasèrent les doctrines nouvelles et mirent les catholiques au ban de la société.

Menacée par cette révolution nouvelle, la France résista. Les protestants promènèrent partout le fer et la flamme. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, se distingua dans cette persécution. Elle fit du Béarn le foyer de l'hérésie nouvelle. Des ministres, appelés par elle, vinrent de Genève à Pau. Sous leur inspiration Jeanne d'Albret supprima les processions du St-Sacrement, donna toute liberté aux prêches calvinistes, imposa aux écoles un enseignement anti-catholique.

Le Parlement de Béarn protesta. Charles IX lui-même, accompagné de sa mère Catherine de Médicis, se rendit à Bayonne (1565) non seulement pour conférer avec les délégués de Philippe II, roi d'Es-

pagne, qui voyait dans les protestants des ennemis de l'Etat et de la Religion, mais encore pour tâcher de ramener Jeanne d'Albret à de meilleurs sentiments, ou, tout au moins, de soustraire le jeune Henri à l'influence néfaste de sa mère, en l'éloignant de la cour de Béarn.

La reine Jeanne fit de belles promesses qu'elle ne tint pas. Elle proclama le protestantisme religion d'Etat et confisqua tous les biens d'Eglise dont les revenus furent vendus à l'encan. Quiconque n'embrassait pas la Religion prétendue Réformée avait ses biens confisqués et n'était admis à aucune charge publique. Sous la conduite de Montgomery, des bandes protestantes parcoururent en tous sens le Béarn et la Gascogne, pendant les années 1569-70, mettant tout à feu et à sang. Il n'est pas de cruauté que Montgomery n'ait fait subir aux catholiques de Gascogne. Dans le seul diocèse d'Aire, il y eut 68 prêtres massacrés, pendus, brûlés ou noyés. A Vielle, près d'Aire, 26 laboureurs catholiques furent mis à mort. Aucune église du diocèse n'échappa à la dévastation ; plusieurs croulèrent pour toujours (1).

Montgomery s'empara, presque sans coup férir, de St-Sever, Mugron, Tartas. A Tartas, il laissa un capitaine, Cazalis, qui porta la ruine dans tout l'ancien pays d'Albret. Beylongue eût son église brûlée et la voûte jetée à terre. Les ravages du diocèse de Dax égalèrent ceux du diocèse d'Aire.

Beaucoup d'églises de Gascogne ne se relevèrent jamais des ruines sous lesquelles les protestants les ensevelirent. D'autres mirent plus d'un siècle à retrouver un peu de décence. Nous ignorons quel

1. *Procès Verbal de Charles IX.*

fut le sort de l'église de St-Barthélemy de Rion dans le cataclysme qui sema la désolation et la mort sur la terre gasconne.

Nous ne pouvons passer sous silence la révolte landaise contre la *Gabelle*, ou impôt sur le sel, établie durant le xvii^e siècle. Nous empruntons les lignes suivantes à M. Dufourcet (1) :

« Les franchises locales reçurent une nouvelle et grave atteinte par l'établissement, à Dax, du *grenier à sel*, et l'organisation, dans toute la contrée, de la gabelle chargée de percevoir les droits sur le sel, d'en empêcher la vente par les particuliers et la libre circulation. La Chalosse se révolta la première. Elle achetait son sel à Salies où elle allait le chercher avec des bêtes de somme de toute sorte, mais surtout avec des ânes. On fabriquait aussi du sel à Gaujacq, ou plutôt à Castelsarrazin avec l'eau de la source de Gaujacq, à laquelle tous les paysans de la contrée avaient puisé sans difficulté jusqu'alors, pour faire leur pain ou leur mètre, et pour leurs autres besoins domestiques. Il en était de même pour les sources de Bidas de Pouillon et pour celles de Saint-Pandelon. Des troubles éclatèrent de tout côté ; ce fut, à un moment donné, une véritable guerre entre les gens du pays, commandés par un gentilhomme chalossais nommé d'Audijos, et les gabeleurs qu'on dût faire soutenir par l'armée régulière. D'Audijos avait été colonel d'un régiment de dragons. Il dut, malgré sa vaillance et l'importance réelle de la petite armée qu'il avait organisée, et qui fut la dernière à lutter pour les anciens privilèges aquitains, passer en Espagne avec les siens. Il fut rappelé

1. *Les Landes et les Landais*, p. 409.

bien vite, après avoir fait avec le roi un véritable traité de paix, comme s'il eut été lui-même un souverain. » Ce fut surtout de 1661 à 1665 que s'exercèrent les prouesses de d'Audijos.

Si nous parlons de cet incident, c'est que Rion et les paroisses voisines n'acceptèrent qu'à contre cœur l'impôt sur le sel ou gabelle. A la sortie de la messe, le dimanche, il n'était question que des *gabelous*. On tempêtait, on tonitruait contre eux.

Dans les actes notariés de l'époque, nous trouvons des gens d'Ygos, de Beylongue, de Rion poursuivis à la requête de certains fonctionnaires de Tartas, qualifiés du nom de *gabelous* au sortir de la messe paroissiale. Des mouchards rapportaient les propos et des poursuites étaient exercées, le terme de *gabelou* constituant, à cette époque, la dernière des injures.

Environ dix ans auparavant, de 1651 à 1653, la guerre civile désolait le pays des Landes et de Gascogne : on l'appelait la Fronde. Les villes de la région avaient encore leurs fortifications. C'était pendant la minorité de Louis XIV. Les princes avaient leurs partisans et levèrent l'étendard de la révolte contre le roi.

Un capitaine du nom de Balthazar s'illustra surtout dans cette campagne, qui laissa, dans les mémoires landaises, de tristes souvenirs.

Balthazar, né dans le Palatinat de parents bohémiens, entra au service de la France, mais prit bientôt parti pour les Princes et devint chef de la révolte dans les Landes. Il s'empara du château épiscopal de Pujo-le-Plan, pilla et brûla en partie la ville de Grenade et entra dans Mont-de-Marsan. L'accueil que lui firent les montois le décida à

se rendre à Tartas. Tartas lui plut comme place stratégique : il y établit sa résidence.

Le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, commandant les troupes royales, se mit à la poursuite du chef des Ligueurs, reprit le château de Pujo-le-Plan et vint sous les murs de Tartas sommer les habitants de lui livrer Balthazar : peine perdue. Le marquis de Poyanne, gouverneur de la ville de Dax, qui devait venir au secours du duc de Candale, n'osa pas sortir de ses fortifications.

En juin 1651, le régiment de Guyenne investissait Tartas. « Le 8 juin 1651, a esté baptisé Jean, fils d'un nommé Lafortune, soldat du régiment de Guienne, et d'Agne de Lige,... » disent les registres paroissiaux de Bèylongue. Le 5 janvier 1652, au soir, un combat fut livré à Arengosse « proche de l'église de Castillon. » Le comte d'Harcourt défait 500 chevaux et fit conduire à Dax 50 prisonniers (1).

Balthazar avait toutes les audaces. Assiégé, il ne craignit pas d'aller jusqu'au Sablar, sous les murs de Dax, incendier une maison appartenant au gouverneur de la ville. Dans une sortie, il enlevait au duc de Candale 80 chevaux. Candale, se voyant joué par le capitaine habile et audacieux, ne recevant d'ailleurs aucun secours, abandonna le siège de Tartas pour courir au secours de Sarlat assiégé par les Frondeurs.

Poyanne restait seul avec ses soldats en face de Balthazar. Celui-ci, enhardi, parcourut la Chalosse, livra quantité de combats avec des vicissitudes diverses, subit un échec à Saint-Justin, fut rejeté par les habitants de Mugron, prit le château de

1. *La Fronde en Gascogne*, par Carsalade du Pont. Auch, 1883, p. 53.

Cauna, battit les gens du marquis de Poyanne à Nerbis, Onard et Montaut, reprit sa revanche à Saint-Justin, et revint établir ses quartiers d'hiver à Tartas, où il entra chargé de butin : l'année 1652 fut marquée par ces divers exploits.

L'hivernage à Tartas ne fut pas favorable au farouche Balthazar. Les troupes fidèles au roi s'étaient organisées. En février 1653, le capitaine frondeur reprit ses pillages à Téthieu. En mars, il ravagea Lamothe, Cauna, passa l'Adour au gué de l'Agulhoun et marcha sur Mugron. Une sortie des Mugronnais le rejeta sur les soldats de Poyanne et d'Aubeterre, et il eut son cheval *Demi-Diable* tué sous lui.

Ce fut le signal de la défaite. Partout, à Grenade, à Hinx, à Saint-Sever, etc., les cavaliers de Balthazar furent mis en déroute. Balthazar lui-même, qui avait surpris le régiment de Mesmes à Saint-Sever et emmenait 50 prisonniers, fut surpris à son tour par d'Aubeterre accouru de Saint-Justin, perdit son butin et regagna péniblement Tartas où il s'enferma.

D'Aubeterre assiégea Tartas. Dans un combat de cavalerie, livré sous les murs de cette ville, Balthazar fut blessé à la cuisse. Il n'en continua pas moins ses incursions, et d'Aubeterre, laissé sans secours, se cantonna et se fortifia dans Pontonx.

Cependant les princes traitaient avec le roi. Balthazar, qui était allé à Bordeaux, fut compris dans la capitulation, revint à Tartas pour remettre officiellement la ville au roi, et reçut un commandement assaisonné de 60.000 livres. Cette somme fut levée sur les sénéchaussées de Saint-Sever, Tartas, Acqs ou Dax et Mont-de-Marsan (1).

1. Arch. des Landes, H. 33, n° 46.

Dès le 26 juillet 1653, Candale « pair, colonel général de France, gouverneur général des armées du roy en Guienne et provinces voisines », envoyait le marquis de Saint-Germain, maréchal de camp, pour recevoir la soumission des villes de Tartas et Roquefort-de-Marsan où commandait Balthazar. La capitulation était signée le 31. Tartas manifesta bruyamment sa joie d'être réconciliée avec le roi de France. « Estant assemblés dans leglize St Jacques et au devant le grand autel, messieurs les officiers du roy, jurats, bourgeois et habitans » jurèrent fidélité « ayant à cest effet mis les maings sur la passion figurée de Nostre Seigneur, et, en signe dallegresse et réjouissance publique, il a esté crié dans lad. esglize et par toute la ville : Vive le roy » (1).

Malgré ces manifestations d'enthousiasme, le duc de Candale ordonna que la ville de Tartas serait démantelée « de sorte qu'il ne paroisse à ladvenir aucun vestige des meurs et fortifications, enjoignant à toutes les communautés dépendantes des sièges de Dacqz, St-Sever, Tartas et Mont-de-Marsan de fournir le nombre de manœuvriers nécessaires. » Pens enx, « capitaine lieutenant de cheveu-légers et mareschal de bataille es-armées du roy », jugé « capable et fidelle », préleva, pour cette démolition, sur le seul siège de Saint-Sever « cinq mil manœuvriers à raison de 20 sols et 6 deniers pour chacun » (2). Le marquis de Poyanne y fit travailler des Basques. La démolition fut menée tambour battant. Tout était terminé au 15 novembre 1653.

1. Arch. de Tartas, B. B. B. fol. 108.

2. Arch. des Landes, H. 33, n° 45.

Bergerac. — Imp. Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET)

PLACE DES DEUX-CONILS

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

